



ORDRE U N I V E R S E L D E S J U S T E S B A T I S S E U R S D E M E L C H I Z E D E K

(O : U : J : B : M :)

GRANDE LOGE AMERICAINE DES RITES ESOTERIQUES

RITE DES BATISSEURS

Siège social Bat B-Apt 20 – 882 Chemin du Butor – 97440 SAINT ANDRE (REUNION°)

Ce document doit être rempli complètement, lisiblement, en lettres majuscules, à l'encre

DEMANDE D'AFFILIATION

Cet imprimé est destiné à un Franc-maçon demandant son affiliation

je, soussigné(e) (*Nom et prénoms*) sollicite mon admission au sein de ***l'Ordre Universel des Justes Bâtisseurs de Melchizedek*** je déclare, après avoir pris connaissance des Statuts dont il m'a été remis un exemplaire, m'engager à en respecter les dispositions, notamment à payer le droit d'entrée ainsi que les cotisations annuelles qui me seront réclamées. Je promets tout autant d'obéir aux Règlements qui en seront la stricte émanation. Je certifie sincères et véritable les renseignements que j'ai donnés dans ce document ainsi que els diplômes et brefs, que j'ai annexés.

A..... le.....
Signature (ne varier) :

ETAT CIVIL

Nom : Prénoms :

Nom de Jeune fille le cas échéant :

Né (e) le à

Nationalité :

Profession : Actif Retraité

ADRESSE 1 :

Rue ou autre voie :

Ville ou commune : Code postal Pays.....

Téléphone : *au domicile* *Professionnel* *Gsm*

Courrier électronique (*email*).....

ADRESSE 2 :

Rue ou autre voie :

Ville ou commune : Code postal Pays.....
Téléphone : *au domicile* *Professionnel* *Gsm*
Courrier électronique (*email*).....

GRADES EN LOGES SYMBOLIQUES

Apprenti le : Rite :
Loge : Orient :

Compagnon le : Rite :
Loge : Orient :

Maître le : Rite :
Loge : Orient :

Vénérable Maître le : Rite :
Loge : Orient :

NB : prière d'annexer au présent document la photocopie du diplôme de Maître et de V.M.

Hauts Grades du rite Ecossais Ancien et Accepté

Maître Secret le : Loge de perfection : Orient :
Grand Elu le : Loge de perfection : Orient :
Chevalier Rose+Croix le : Souv. Chapitre : Vallée :
Chevalier Kadosh le : Subl. Aéropage : Camp :
GIIC 31^{ème} le : Souv. Tribunal : Camp :
Sub. Pr. du R.S. 32^{ème} le : Consistoire : Camp :
SGIGG 33^{ème} le : Conseil Suprême : Zénith :

Hauts Grades du Rite Ecossais Rectifié

Mtre Eco. De St A. le : Loge de St André : Orient :
Ecuyer Novice le : Chapitre : O.I :
CBCS. Le : Chapitre : O.I :

Hauts Grades du Rit Français

Maître Elu le : Chapitre : Vallée :
Grand Elu Ecossais le : Chapitre : Vallée :
Chevalier de l'Epée le : Chapitre : Vallée :
Souv. Prince de R+C le : Chapitre : Vallée :

Maçonnerie de l'Arche Royale

Compagnon le : Chapitre : Obédience :

Hauts Grades autres

Appartenance actuelle ou dernière appartenance éventuelle

(Cocher : actuelle ou dernière)

Obédience :
Loge : Orient : Rite :

Autres ateliers :
.....
.....

NB : Prière d'annexer au présent document la photocopie des diplômes de Hauts Grades mentionnés ci-dessus.

REGLE MORALE ET TRADITIONNELLE DES FRANCS MACONS DE LA GRANDE LOGE AMERICAINE DES RITES ESOTERIQUES

Les Francs-maçons de l'Ordre Universel des Justes Bâisseurs de Melchizedek s'engagent à respecter les principes lors de la création de leur Obédience par les Maîtres Fondateurs.

Préalablement à toute prestation de serment, ils doivent confirmer avoir pris connaissance de la teneur du présent document qui constitue la Règle selon laquelle l'Ordre Universel des Justes Bâisseurs de Melchizedek comme leur comportement maçonnique doivent être gouvernés.

EXTRAIT DU REGLEMENT GENERAL

Tout Franc-maçon régulièrement initié sous les auspices d'une Obédience française ou étrangère peut être admis en qualité de membre de *l'Ordre Universel des Justes Bâisseurs de Melchizedek*, à condition qu'il approuve la Règle Morale et traditionnelle de celle-ci. Il doit apporter la preuve de l'authenticité initiatique de sa situation et de sa pratique maçonnique et cela, quel que soit le degré atteint dans le oui les Rites pratiqués.

REGLE MORALE ET TRADITIONNELLE

- 1- **L'ORDRE UNIVERSEL DES JUSTES BATISSEURS DE MELCHIZEDEK** s'inspirant de la tradition maçonnique, se proclame Puissance Maçonnique Initiatique et Symbolique, Indépendante et Souveraine. Elle accueille en son sein des hommes et des femmes de bonne volonté épris du désir de Perfection et de progrès pour comprendre les lois qui régissent l'univers
- 2- Si la Parole est d'Argent et qu'il est nécessaire qu'un bon maçon maîtrise son langage pour évoquer les paroles qui expriment le Bien, le Beau, et l'Utile (devise de Socrate) le Silence est d'Or et dès le Noviciat un maçon doit savoir conserver le secret absolu sur les travaux et respecter l'autre dans son intégrité et son altérité.
- 3- **L'O:: U:: J:: B:: M ::** dans les travaux de loge se donne pour but le perfectionnement intellectuel, moral et spirituel de ses membres au moyen de la voie initiatique de la Franc-maçonnerie symbolique alchimique et traditionnelle et que les enseignements appris se traduisent dans les actes.
- 4- Il adopte, pour ses membres, les principes de Liberté absolue de conscience, d'égalité devant la loi, de Fraternité entre chacun, impliquant les vertus de Tolérance et de Solidarité.
- 5- Il s'interdit de s'immiscer dans la vie publique et, de ce fait, se refuse à toute attitude militante ou polémique, orale ou écrite, d'ordre idéologique, politique ou religieux.
- 6- Il s'interdit également toute immixtion dans l'engagement profane et personnel de ses membres, engagement qu'elle considère comme relevant de l'appréciation individuelle de chacun d'entre eux, dans la mesure où cet engagement reste compatible avec les principes auxquels se réfèrent les membres de **L'ORDRE UNIVERSEL DES JUSTES BATISSEURS DE MELCHIZEDEK**

7- Il considère que la régularité maçonnique est celle des francs-Maçons et non celle dont se réclament les Obédiences. Cette régularité est liée aux conditions selon lesquelles l'initiation a été conférée et au comportement maçonnique de celui qui l'a reçue.

8- Les travaux de ses ateliers sont par essence à vocation initiatique ; ils ne portent que sur des sujets dont la contribution au but même de l'Obédience est affirmée ; ils peuvent traiter, outre des rites et de la méthode symbolique, de tout sujet se rapportant à l'art, à la philosophie, à la science à l'histoire des civilisations, à l'alchimie, à l'esprit de la Chevalerie, à la construction du temple intérieur et extérieur, à la recherche du divin en soit, et aux arcanes du mystère.

9- Les Grandes Lumières exposées sur l'autel des serments sont : le Volume de la Loi Sacrée, l'Equerre et le Compas. Toutefois, lorsque le rite ne l'exige pas et qu'une décision majoritaire l'y autorise, le Volume de la Loi Sacrée peut-être remplacée par la Règle qui symbolique tout autant le devoir et la moralité du Franc-maçon. L'Equerre et le Compas

figurent un état d'équilibre entre les deux composants de l'Etre humain que sont l'aspect spirituel et l'aspect matériel.

10- Le lieu où la loge se réunit sous la discipline du rituel doit-être considéré comme un lieu sacré qui requiert de la part des Francs-Maçons une présentation digne et un comportement courtois et de bon aloi. Ces derniers s'attachent à respecter, scrupuleusement et sincèrement, comme une règle

d'éthique, les décisions de L'O:: U:: J:: B:: M :: celle de la Loge, prises à la majorité à l'issue des

échanges fraternels conduits démocratiquement mais doivent avant tout reconnaître une loi qui subsume toutes les autres, la Loi d'amour.

11- Tout Franc-maçon de L'O:: U:: J:: B:: M :: s'engage à prendre part à tous les travaux auxquels il

est convoqué à raison de son grade symbolique, sauf à lui de justifier réellement d'un empêchement relevant du cas de force majeure. Néanmoins toute absence doit faire l'objet de présentation d'excuses justifiée.

12- L'O:: U:: J:: B:: M :: à l'ambition d'être, à tous niveaux de sa structure, un véritable Centre de

l'Union au sein duquel tous les Francs-Maçons « libres et de bonnes mœurs » vivent une Maçonnerie exempte de tout a priori dogmatique et il est cependant d'essence déiste, théiste et gnostique. C'est la raison pour laquelle les rites qui la composent se réfèrent tous au Grand Architecte de l'Univers considéré comme un symbole de rassemblement en vue de l'initiation maçonnique.

13- Les Francs-Maçons de L'O:: U:: J:: B:: M :: s'honorent du devoir impérieux, en toute

circonstance, d'apporter aide, assistance, même au péril de leur vie, à tout Franc-maçon afin de le protéger et de le défendre contre l'injustice.

- 14- Le serment maçonnique est indissolublement lié à l'engagement du maçon comme au but initiatique qu'il se fixe. Avant toute prestation de serment, le maçon qui le prête doit affirmer qu'il a pris connaissance complète de la présente Règle.

Fait à le

Les Membres de l'Ordre Universel des Justes Bâisseurs de Melchizedek titulaires de charges importantes au sein des Ateliers et des Tribunaux se doivent de ne pas accepter dans le même temps et aux mêmes grades de pareilles charges dans d'autres Obédiences. Ces charges sont, pour les Ateliers, celles qualifiées de Lumières correspondant aux cinq premiers officiers et, pour les Tribunaux, celles de membres de l'un des Tribunaux, y compris le Conseil des Sages

Le candidat remplira le présent document sans omissions et le signera comme indiqué de façon lisible, à l'encre noire, il joindra en annexe :

- ✚ Une lettre manuscrite exprimant et motivant la demande
 - ✚ Cet extrait de bulletin de casier judiciaire peut être obtenu auprès des institutions légales concernées de chaque pays ou se trouve la Loge
 - ✚ Pour un candidat d'autres nationalité que française, il devra fournir une photocopie de sa pièce d'identité accompagnée d'une attestation sur l'honneur certifiant qu'il n'a subi aucune condamnation infamante et garantissant l'authenticité de la validité des pièces.
 - ✚ Une photocopie recto/verso de la carte d'identité nationale,
 - ✚ Un justificatif de lieu de résidence établi conformément aux usages actuels
(photocopie d'une facture d'électricité ou de téléphone, attestation délivrée par le bailleur ou tout autre document officiel)
 - ✚ Trois photographies au format de la carte d'identité (cm : 4 x 3.5)
-

